

**RAPPORT DE MISSION ATELIER D'APPUI A LA CONSOLIDATION DE LA DEMARCHE
VERS L'INTERPROFESSION DU RIZ AU MALI**

Ségou du 16 au 17 Janvier 2012

I. Introduction :

Les 16 et 17 Janvier 2012, s'est tenu à Ségou, dans la salle de réunion de la CRA, l'atelier d'appui à la consolidation de la démarche vers l'interprofession Riz au Mali. Cet atelier était conjointement organisé par l'APCAM et le GIPD sur financement du Projet « Amélioration de la production du riz en Afrique de l'Ouest en réponse à la flambée des prix des denrées alimentaires » (APRAO),

Les objectifs assignés à l'atelier étaient les suivants :

- élucider les modalités de création d'interprofession,
- capitaliser les acquis des différentes initiatives,
- rapprocher les points de vue des acteurs par rapport à une interprofession riz du Mali,
- mettre en place un comité de suivi des recommandations,
- élaborer un plan d'action pour la création de l'interprofession riz.

L'atelier a enregistré la participation d'une quarantaine de personnes représentant :

- l'Assemblée permanente des Chambres d'Agricultures du Mali (APCAM) ;
- les Chambres Régionales d'Agriculture de Ségou et de Gao (CRA/ Ségou- Gao) ;
- le Bureau National de la Plate-forme Riz ;
- les Plates formes Régionales Riz de Kayes, Sikasso, Ségou, Gao, Tombouctou ;
- l'Association Régionale des Riziculteurs de Ségou (ARRS) ;
- la Coordination Nationale des Organisations Paysannes (CNOP) ;
- l'Assistant technique National du projet « Amélioration de la production du Riz en Afrique de l'Ouest/ Gestion Intégrée de la production et des prédateurs » (APRAO/GIPD) ;
- les commerçants de riz ;
- les transporteurs de riz ;
- les transformateurs de riz.

II. Déroulement :

L'Atelier s'est déroulé conformément au programme préétabli. La cérémonie d'ouverture a enregistré deux communications : celle du Président de la CRA/Ségou et celle du représentant du GIPD.

Après les mots de bienvenue du président de la CRA /Ségou, le Représentant du GIPD, l'Assistant Technique de l'APRAO/GIPD a placé la rencontre dans son contexte. Il a expliqué que l'APRAO/GIPD qui regroupe cinq (05) pays (le Mali, la Mauritanie, le Niger, la Côte d'Ivoire et le Sénégal), œuvre pour l'amélioration de la production du Riz en Afrique de l'Ouest en réponse à la flambée des prix. L'APRAO est en collaboration avec la FAO sur financement Espagnol en vue de faciliter la création de l'interprofession du Riz dans les pays concernés. D'où l'organisation du présent atelier.

Les travaux proprement dits ont été présidés par le Président de la Chambre Régionale d'Agriculture de Ségou, M. Kola DIALLO.

La méthodologie adoptée a été la suivante :

- ✓ des présentations et débats sur :
 - les résultats de l'atelier national d'harmonisation du processus de mise en place des interprofessions Agricoles, tenu à Bamako les 4, 5 et 6 Octobre 2011 ;
 - les initiatives de l'Association Régionale des Riziculteurs de Ségou et de la plateforme nationale Riz.
- ✓ Les travaux de groupes et les restitutions en plénière des résultats des groupes

3.1. Les communications : Trois communications ont été faites :

- **Communication 1 : Présentation des résultats de l'atelier national d'harmonisation du processus de mise en place des interprofessions Agricoles :** Tenu à l'Hôtel Laïco Keinpeski Bamako les 4, 5 et

6 Octobre 2011, la présentation faite par Mme COULIBALY Djénébou TRAORE, Conseillère Technique de l'APCAM, a porté sur :

♦ **Le contexte et la justification :**

- l'importance accordée au développement du secteur Agricole par le Gouvernement du Mali à travers le vote de La Loi d'Orientation Agricole, promulguée le 05 septembre 2006, qui constitue un instrument stratégique fixant les orientations du développement du secteur Agricole du Mali.
- les articles 173, 174 et suivants de la LOA encouragent et suscitent la création d'interprofession pour la sauvegarde des intérêts des producteurs;
- l'intérêt que suscitent les Organisations Interprofessionnelles Agricoles depuis la publication du Décret N° 08-793/P-RM du 31 Décembre 2008 fixant les modalités de création et d'enregistrement des organisations interprofessionnelles Agricoles ;
- l'isolement des expériences de mise en place des organisations interprofessionnelles Agricoles sur le terrain ;
- l'évolution en vase clos des partenaires sans concertation avec les autres.
- Il ne peut avoir qu'une et une seule interprofession Agricole par produit ou par groupe de produit (Cf. LOA article 174) ;
- L'absence d'espace de réflexion collective sur cette thématique, autour d'expériences concrètes de mise en place d'OIA.

♦ **Les participants à l'Atelier :** 100 personnes

♦ **Les autorités présentes :**

- le Ministre de l'Elevage et de la Pêche, Docteur Bocary TRETA ;
- le Ministre de l'Agriculture, M. Aghatam Ag Alassane ;
- le Président de l'APCAM ;
- le Commissaire à la Sécurité Alimentaire ;
- les Coordinateurs du PAPAM et du PCDA.

♦ **Les objectifs :** L'objectif général de l'atelier était de partager les expériences et approches de mise en place des organisations interprofessionnelles Agricoles en République du Mali afin de convenir sur une approche commune.

De façon opérationnelle, il s'agissait de :

- Informer tous les acteurs sur le dispositif législatif et réglementaire pour la mise en place des organisations interprofessionnelles au Mali (LOA/Décret) ;
- Présenter et analyser les diverses expériences de mise en place d'OIP en République du Mali en vue de dégager des enseignements ;
- Adopter une démarche commune de mise en place des organisations ; interprofessionnelles Agricoles en République du Mali ;
- Elaborer un Plan d'action pour le renforcement des OIP.

♦ **Les communications :**

- la présentation de la LOA et du décret sur les interprofessions Agricoles au Mali qui a essentiellement porté sur la définition de l'interprofession Agricole et les articles 173 et suivants de la LOA et les articles 2 et suivants du Décret ;
- la présentation des expériences du PCDA en matière de mise en place des interprofessions sur deux filières : la mangue et l'échalote/oignon ;
- l'intervention d'autres acteurs pour expliquer le processus qu'ils ont suivi dans la mise en place d'interprofessions (SNV, les acteurs de la filière sésame, la fédération de la filière karité (l'interprofession pomme de terre, l'interprofession Echalote/oignon, les représentants des comités régionaux interprofessionnels de la mangue (Bamako, Koulikoro et Sikasso) et la FEBEVIM).

♦ **Les résultats des débats et des travaux en commission :**

- la démarche commune pour la mise en place des interprofessions au Mali qui se décline en neuf étapes essentielles à respecter (le ciblage de la filière, le diagnostic de la filière, la mobilisation des acteurs (commerçants, transformateurs, transporteurs, producteurs), la structuration/Organisation des acteurs de la filière par famille professionnelle, l'Elaboration des textes de base OIP, la préparation et tenue de l'AGC, la demande de récépissé, la demande d'enregistrement : après deux (02) ans d'activité et l'Accompagnement de l'OIP) ;
- les forces, faiblesses et recommandations par rapport au processus de mise en place des interprofessions Agricoles au Mali dans la situation actuelle.

➤ **Communication 2 : Présentation de l'Initiative de l'Association Régionale des Riziculteurs de Ségou (ARRS) :**

Cette présentation qui a porté sur la genèse de la mise en place de l'ARRS a été faite par le Délégué des producteurs de l'Office du Niger (ON). En effet, l'ARRS est une organisation qui a été initiée depuis longtemps. Elle a vu le jour suite à des campagnes d'information, de sensibilisation des producteurs suivies de restitution à la base effectuées par des leaders d'organisations de riziculteurs de Ségou. L'ARRS a participé aussi à l'organisation de la fête du Riz. Suite à l'organisation de la fête du Riz, les acteurs ont donc décidé de créer une structure pour soutenir la production du Riz. C'est ainsi que l'Assemblée Générale Constitutive organisée avec comme participants le GOPON, la Plate Forme Riz, Niéta, l'ARPASO/San et les producteurs de semences riz, a créé l'**Association Régionale des Riziculteurs de Ségou (ARRS)**. Son récépissé date du 11 Octobre 2011.

➤ **Communication 3 : Présentation de l'Initiative de la plateforme Riz au Mali :**

De la présentation de M. Faliry BOLY, Président de la Plate forme Riz, les acteurs sont passés par les CRA pour avoir le répertoire des producteurs de Riz des régions productrices de riz. En possession des différents répertoires des organisations productrices de riz, les leaders sont passés de concertation en concertation et ont mis en place le bureau de la Plate forme nationale et ceux des plate formes régionales.

En ce qui concerne l'évolution de la plate forme riz en interprofession, plusieurs partenaires s'étaient positionnés à savoir, le Service Néerlandais des Volontaires (SNV), la CNOP.

Ainsi, un cadre de concertation a été créé composé des structures suivantes :

- la CRA
- l'AOPP
- les commerçants
- les transporteurs
- les transformatrices
- les ONG
- les Services Techniques

3.2. Les débats : Les débats fructueux qui se sont déroulés autour de ces présentations portaient, entre autres sur :

- ♦ par rapport à la présentation **des résultats de l'atelier national d'harmonisation du processus de mise en place des interprofessions Agricoles :**
 - Qu'elle famille professionnelle choisira le producteur qui mène plusieurs activités ?
 - un producteur de pomme de terre peut-il occuper un poste de responsabilité dans l'interprofession riz à cause de son influence dans le milieu ?
 - Un propriétaire terrien qui est éleveur doit s'inscrire dans quelle famille professionnelle ?
 - Qu'est qu'une interprofession ?
 - Qu'elle est la place des consommateurs dans l'interprofession ?
- ♦ **Par rapport à la présentation des Initiatives de l'Association Régionale des Riziculteurs de Ségou (ARRS) et de la plateforme nationale Riz :**
 - L'ARRS est-elle en contact avec les autres familles professionnelles ?
 - Dans la mise en place de l'interprofession, peut-on dire que la Région de Ségou est-elle en avance sur les autres ?
 - La fête du riz est – elle instituée comme une journée paysanne ?
 - Quelles sont les relations entre l'ARRS et la Plate Forme Riz Régionale /Ségou ?

Des contributions ont été faites pour sensibiliser les producteurs de riz à s'entendre et à travailler ensemble dans l'intérêt des producteurs Agricoles.

3.3. Les travaux de groupes : Deux groupes de travail ont été constitués. Chaque groupe a travaillé sur les deux thèmes conformément aux TDR de l'atelier à savoir :

- Faire un parallèle entre les résultats de l'atelier de Bamako et les initiatives ci-dessus citées. Dégager les forces et les faiblesses de chaque initiative.
- Faire un plan d'actions pour aller à l'Interprofession riz.

La synthèse des résultats des travaux de groupes validés en plénière est la suivante :

L'atelier s'est inspiré des résultats de l'atelier de l'harmonisation du processus de mise en place des interprofessions au Mali et des initiatives en cours (la plate forme nationale et de l'association régionale des riziculteurs de Ségou (ARRS)) afin de dégager une dynamique de mise en place d'une interprofession riz. Après deux jours de travail, la plénière a examiné les résultats des groupes de travail.

La plénière a retenu les propositions suivantes :

La nécessité de mise en place d'un comité d'initiative national avec pour mandat de conduire le processus de mise en place de l'interprofession riz, en conformité avec les 9 étapes dégagées lors de l'atelier national sur l'interprofession organisé par L'APCAM tenu à Bamako les 4, 5 et 6 / 10 /2011 à l'Hôtel Laïco / Kimpeski . Ce comité aura pour mandat les activités suivantes planifiées dans le temps.

Mandat		
Activités	Responsables	Périodes
Recrutement d'un consultant et Elaboration des projets de texte	Comité d'initiative	15 Février – 15 Mars 2012
Concertations au niveau des régions	Comité d'initiative	15 Mars – 15 Avril 2012
Dépôt des projets de texte et du rapport de la consultation	Consultant	15 Avril 2012
Ateliers régionaux de pré validation des textes à Mopti et Sikasso	Comité d'initiative	15 Avril – 15 Mai 2012
Assemblée Générale Constitutive	Comité d'initiative	Septembre/Octobre 2012

Le Comité d'Initiative sera composé de :

- la Plateforme Nationale riz
- l'ARRS
- trois délégués d'autres familles (fournisseurs / commerçants, transporteurs)

Il bénéficiera de l'appui technique, financier et politique de l'APCAM, du Programme GIPD/APRAO et d'autres partenaires intervenant sur la filière.

- ♦ Des comités de suivi régionaux et National seront mis en place.
 - Les Comités de suivi régionaux, composés des CRA et des comités paritaires riz, veilleront à l'exécution correcte du plan d'action du comité d'initiative au niveau de chaque région ;
 - Le comité de suivi national, composé de l'APCAM, du GIPD/APRAO (FAO), de la CNOP, se chargera de suivre les activités du comité au niveau national.
- ♦ Les partenaires de la mise en place de l'interprofession riz sont entre autres : l'APCAM, le GIPD/APRAO (FAO), l'IICEM, l'USAID, le PCDA, la Coopération Danoise, le PADON II, le PAPAM et le WAAPP.

IV. Conclusion/Recommandations

L'atelier s'est déroulé à la satisfaction des participants qui ont affirmé que cette rencontre est une première pour les OP de la filière riz du Mali. Autrement dit, l'atelier a été un véritable cadre de concertation pour les acteurs de la filière riz du Mali. Il leur a permis de se rencontrer pour échanger et prendre des décisions contenues dans un plan d'action dont la mise en œuvre aboutira à la mise en place de l'Interprofession Riz du Mali.

Ils ont souhaité que les résultats de l'atelier national de Bamako sur l'Harmonisation du processus de mise en place des Interprofessions Agricoles au Mali soient un outil de travail pour toutes les parties prenantes (acteurs directs, indirects, partenaires techniques, financiers et personnes ressources) dans le but d'atteindre l'objectif recherché pour la promotion de la chaîne de valeur du riz au bénéfice de tout le peuple malien. Les participants ont exhorté les parties prenantes à jouer chacune sa partition pour une synergie d'actions dans la mise en place de l'interprofession riz du Mali.

L'atelier a recommandé :

- la restitution des résultats de l'atelier national de Ségou dans toutes les régions (participants, APCAM, le GIPD/APRAO (FAO) ;
- l'Accompagnement des acteurs de la filière riz dans la mise en place du processus de l'interprofession par le programme GIPD/APRAO (FAO) ;
- la création d'une synergie d'actions entre les différents partenaires intervenant dans la filière riz (Responsables comité d'initiative, comité de suivi...) ;
- la dynamisation les familles professionnelles ;
- le dépôt des PV de restitution au niveau de chaque CRA.

Mme COULIBALY Djénébou TRAORE
Conseillère Technique / APCAM

ANNEXES

1. Les étapes franchies

		FORCES		FAIBLESSES	
Etape	Activité	Plateforme	ARRS	Plateforme	ARRS
Etape 1 : Ciblage de filière	Choix de filière	Consultation des producteurs	Consultation des producteurs	Néant	Néant
	Détermination de produits	Choix du riz	Choix du riz	Néant	Néant
Etape 2 : Diagnostic de la filière	Identification des acteurs et répertoires	- A travers les répertoires constitués et dynamiques. Révisions seront faites.	- Les répertoires ont été faits (producteurs, commerçants, acteurs indirects)	Familles non identifiées à Gao, Ségou et Kayes	Néant
	Identification des acteurs indirects	Les partenaires techniques sont identifiés	Les partenaires techniques sont identifiés	Néant	Néant
	Situation géographique/ Bassins de production	Identifiés partout	Identification et couverture de la région de Ségou	Néant	Seule région de Ségou
	Performances et enjeux	Développement d'un outil et formation pour recenser les stocks.	Identification exacte grâce à des structures spécialisées	Outil non adopté dans toutes les régions	Faiblesse de moyens pour remonter les infos
	Potentialités, opportunités, menaces	Organisations bien structurées	Organisations bien structurées, ouverture	Problèmes de leadership	Fragilité des organisations
	Contraintes de développement de la filière	Un consultant a fait le travail	Contraintes identifiées : base de travail de l'ARRS	Certaines familles ne sont pas structurées (Transformateurs)	Néant
	Plan de développement et de compétitivité de la filière	Lettre de motivation contient les détails; fait par un consultant	Un plan triennal avec un soutien financier de la CRA	Néant	Néant

Etape	Activité	FORCES		FAIBLESSES	
		Plateforme	ARRS	Plateform e	ARRS
Etape 3 : Mobilisation des acteurs	Mise en place du Comité d'initiative	Avec SNV et CNOP	Crée depuis le début	Mal monté (correction en cours)	Néant
	Information et sensibilisation sur les textes	Large sensibilisation faite	Programmé pour 2012 sur financement du PADON 2	Néant	Néant
	Restitution des résultats des activités à la base	Restitution régulière et présence des bureaux régionaux	Mise à profit des représentants de bassins de production	Faiblesse de moyens	Néant
	Clarification des centres d'intérêt au niveau de la filière	En cours : étape par étape (aménagement)	Choix de quelques centres (coûts de production, financement)	Non terminé	Néant
Etape 4 : Structuration et organisation des acteurs de la filière	Clarification des missions des organisations	Plateformes et cadres de concertation avec rôles et missions définis	Coordination des organisations déjà existantes. Renforcement des organisations	Néant	Néant
	Création des organisations légalement constitués par les famille	Fait	Fait	Néant	Néant
	Identification des délégués	Fait	Fait	Néant	Néant

2. Proposition de plan d'actions

Activité	Responsable	Délai
Restitution des résultats du présent atelier à tous les niveaux	Les participants	22 Janvier – 15 Février 2012
Mise en place un comité d'initiative	APCAM/Plateforme Nationale et les commissions auprès de l'APCAM	Immédiat
Recrutement d'un consultant et Elaboration d'un projet de texte	Comité d'initiative	15 Février – 15 Mars 2012
Concertations au niveau des régions	Comité d'initiative	15 Mars – 15 Avril 2012
Dépôt du projet de texte et du rapport	Comité d'initiative	15 Avril 2012
Ateliers régionaux de pré validation des textes à Mopti et Sikasso	Comité d'initiative	15 Avril – 15 Mai 2012
Assemblée Générale Constitutive	Comité d'initiative	01 au 08 Juin 2012
Récépissé et demande d'enregistrement	Bureau de l'OIP	Juin/ Juillet 2012

3. Programme de l'atelier

L'atelier durera 2 jours et les activités seront réalisées selon le programme suivant :

Horaire	Activité	Responsable
Journée 1		
8.30 – 9.00	Ouverture de l'atelier et Retrait des officiels	CRA/GIPD-APRAO/APCAM
9.00 – 9.30	Dispositions générales et introduction	GIPD-APRAO/APCAM/Participants
9.30 – 9.45	Présentation 1: Interprofession et atelier de Bamako	Initiative Zone ON
9.45 – 10.00	Pause Café	CRA/GIPD-APRAO/APCAM
10.00 – 10.15	Discussion sur la Présentation 1	Facilitateurs/Participants
10.15 – 10.30	Présentation 2 : Initiative en Zone Office du Niger	Initiative Plateforme Riz
10.30 – 10.45	Discussion sur la Présentation 2	Facilitateurs/Participants
10.45 – 11.15	Présentation 3 : Initiative de la plateforme RIZ	Facilitateurs
11.15 – 11.45	Discussion sur la Présentation 3	Facilitateurs/Participants
11.45 – 13.00	Travaux de groupes	Facilitateurs
13.00– 14.00	Pause déjeuner	CRA/GIPD-APRAO/APCAM
14.00 – 15.30	Suite travaux de groupes	Facilitateurs/Participants
15.30 - 16.30	Restitution travaux de groupes	Facilitateurs/Participants
Journée 2		
9.00 – 9.15	Lecture et adoption du rapport du Jour 1	Facilitateurs/Participants
9.15 – 10.30	Restitution travaux de groupes/ Pause déjeuner	Facilitateurs/Participants
10.30 – 11.00	Mise place d'un comité de suivi des recommandations	Facilitateurs/Participants
11.00 – 12.00	Rédaction du rapport de synthèse de l'atelier	Participants/Facilitateurs
12.00 - 12.15	Clôture et déjeuner	CRA/GIPD-APRAO/APCAM